

Observation LESUR S

Monsieur,

je me permets de vous faire part de mon opposition concernant le projet d'installation d'une centrale d'enrobés sur le secteur de Puceul, ainsi que de mes nombreuses inquiétudes...

Tout d'abord, habitante d'une commune voisine, je déplore le manque d'information concernant ce projet donné aux habitants et la façon peu démocratique dont ce choix de localisation a été fait.

De plus, cela me paraît en total incohérence avec le projet de territoire de la cc de Nozay.

Je ne comprends pas que l'existence de producteurs locaux à proximité de cette centrale ne soulève pas plus de questionnement et ne pèse pas dans la balance de cette prise de décision.

En effet, ce projet impactera d'une façon irréversible les terres de nos agriculteurs et maraîchers installés en bio, sur le rûcher et les vergers bio ainsi que l'élevage (fromage bio) de la Grigonnais.

D'autre part, de nombreux points me semblent obscurs et suscitent beaucoup d'inquiétudes :

- Tous les hameaux ne sont pas référencés dans le km des risques sanitaires défini par l'arrêté préfectoral, il en manque 7.
- Une seule exploitation agricole est définie comme étant impactée, il en manque 6.
- L'arrêté préfectoral indique un impact des pollutions réduit dans un rayon d'1km seulement du site, mais les vents et pluies, etc pourront disperser les fumées toxiques et poussières polluantes bien au delà .
- Je redoute les risques de l'exposition aux différentes sources de pollution :

air, eau et sols, notamment par : l'oxyde de soufre, les HAP, métaux lourds sans oublier les pollutions olfactives, lumineuses et sonores...

- l'argumentaire de la dilution paraît très discutable , peu convainquant et peu rassurant : pollution sonore "atténuée", pollution lumineuse couverte par les feux des véhicules, les autocontrôles annuels étant

effectués par un laboratoire du groupe Pigeon et non accessible au public.

- Les Risque d'accidents technologiques (incendies, explosion... le risque 0 n'existe pas!) présence sur site de 2 citernes de propane de 30m³.
- Les Risques d'intoxication des citoyens et animaux consommateurs des produits agricoles des fermes attenantes (intoxication aux HAP, Composés organiques volatile, métaux lourds...) ainsi que les risques sanitaires pour les riverains du projet; travailleurs et habitants, qui sont parfois aussi les deux... (maladies auto-immunes, maladies reprotoxiques, cancers...)
- L'artificialisation des terres :diminution du nombre de terres nourricières, imperméabilisation des sols...
- Enfin, je m'interroge sur le réel besoin de cette nouvelle implantation à Puceul.

(En effet, il existe déjà 2 sociétés d'enrobage sur le territoire qui ne fonctionnent qu'à 50%.)

J'espère que ces différents éléments pourront retenir votre attention et vous amenez à émettre un avis défavorable concernant cette implantation néfaste pour les exploitations agricoles diverses existantes à proximité, et pour les riverains en général.

Lesur Stéphanie